

## Les enchainements argumentatifs dans les discours de la concorde civile Etude de « Si » : marqueur d'altérité énonciative

**Ouahiba BOUKHORS**

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed – Algérie  
boukhors.ouahiba@yahoo.com

**Reçu:** 05/11/2020,

**Accepté:** 10/02/2021,

**Publié:** 31/12/2021

---

**Résumé :** Le discours politique considéré comme une forme discursive est basé sur une argumentation qui s'organise autour d'un auditoire. L'argumentation paraît comme une action qui vise le changement d'un état de choses préexistant, la modification des penchants épistémiques de l'auditoire en l'incitant aussi à l'action. Nous nous intéressons dans ce présent travail à l'étude des enchainements argumentatifs des énoncés dans les discours d'Abdelaziz Bouteflika relatifs à la concorde civile en Algérie en 1999. Afin de montrer que la force du discours argumentatif ne réside pas dans le choix des arguments mais dans la manière d'assurer la « connexité » et l'organisation des différents énoncés. Cette présente contribution relève d'une analyse des stratégies discursives notamment des stratégies discursives argumentatives assurées par « Si » qui est perçu comme un lieu d'une négociation des positions argumentatives du locuteur avec l'auditoire d'où son potentiel dialogique.

**Mots-clés :** discours politique – argumentation – stratégies – concorde civile.

**Abstract:** Political discourse considered to be a form of discourse is based on an argument that is organized around an audience. Argumentation appears as an action which aims to change a pre-existing state of affairs, to modify the epistemic inclinations of the audience by also inciting them to action. In this present work, we are interested in the study of the argumentative sequences of statements in the speeches of Abdelaziz Bouteflika relating to civil harmony in Algeria in 1999. In order to show that the strength of the argumentative speech does not lie in the choice of arguments but in the way of ensuring the “connectedness” and the organization of the different statements. This present contribution stems from an analysis of discursive strategies; in particular argumentative discursive strategies provided by "If" which is perceived as a place for

negotiating the speaker's argumentative positions with the audience, hence its dialogical potential.

**Keywords:** political discourse - argumentation - strategies - civil harmony

## Introduction

L'art de bien parler et de convaincre est très complexe car il exige plusieurs possibilités de construire son discours et de s'adresser à un auditoire. Le locuteur doit choisir les moyens et le style le plus efficace pour obtenir l'adhésion de ses interlocuteurs.

Ainsi, la construction du sens dans le texte politique est tributaire des choix discursifs du locuteur. En effet, l'objectif premier d'un discours politique est de provoquer un changement dans le comportement des gens. C'est donc un *faire* qui aboutit à un état nouveau, le pouvoir d'action du texte politique se joue avant tout au niveau discursif.

L'argumentation a toutefois trois portées : actionnelle, doxastique et déontique. L'argumentation selon Ducrot est en relation avec l'auditoire :

«Toute argumentation s'organise autour d'un auditoire. Puisque l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse (auditeurs ou sujets argumentés), elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer.»<sup>1</sup>

Pour conférer plus de poids à son argumentation, le locuteur choisit des stratégies qui lui permettent d'obtenir l'adhésion de son auditoire et

---

<sup>1</sup>Anscombre Jean-Claude, Ducrot Oswald: argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique. pp.43DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2306>

parmi les stratégies auxquelles le locuteur a fait appel, les enchaînements argumentatifs des phrases dans son discours en ayant recours à des énoncés commençant par la conjonction « Si », cette conjonction qui ne cesse d'intriguer les linguistes de par son sens qui peut différer d'un discours à l'autre. Elle se distingue par le nombre de significations qu'elle peut véhiculer.

Elle peut avoir plusieurs sens à savoir : hypothétique, causatif, concessif, adversatif, etc. La question que nous nous sommes posée :

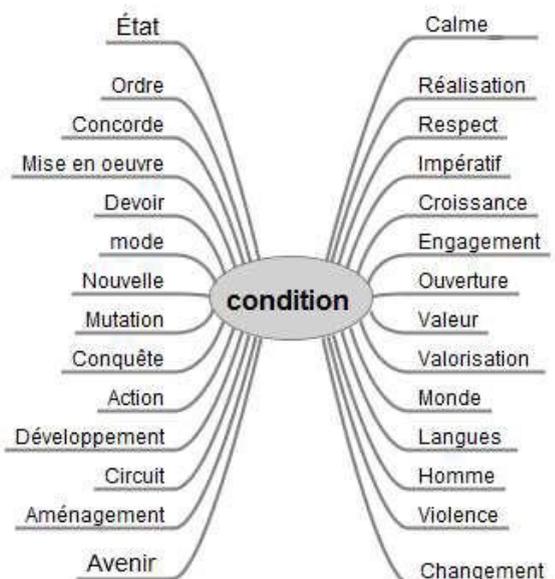
Est ce que cette conjonction a plusieurs sens en soi ou bien c'est le contexte qui lui donne son sens ?

Le corpus qui nous sert de support est constitué de neuf (9) discours prononcés par l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. Ces discours ont été prononcés en 1999. Une année qui marque une date charnière dans l'histoire de l'Algérie, c'est l'année où Bouteflika a été nommé président et c'est l'année même où il a instauré un projet de loi relative au rétablissement de la paix et de la concorde civile. Cette loi amnistiante a été ratifiée à un referendum le 16 Septembre 1999 et plébiscitée officiellement par 98,64% des votants.

## **1. La conjonction "si"**

Pour pouvoir répondre à cette question, nous avons soumis notre corpus de travail à une analyse lexicométrique via le logiciel Tropes V8, cette analyse consiste à regrouper tous les mots significatifs selon leurs catégories puis les analyser selon leur ordre de distribution à la fois à l'intérieur des propositions et à l'intégralité du texte.

Nous avons choisi de présenter les résultats sous forme de diagramme que nous avons conçu à l'aide de la carte heuristique FreeMind :



Les résultats obtenus, nous ont permis de dire que la conjonction « si » a un seul sens qui est la condition par ailleurs, sa signification est dynamique et est tributaire du contexte dans lequel elle s’y trouve, comme le précise Moignet, (1981. 197) :

« Le « sens » du mot si en langue, son signifié de puissance propre, n’est ni l’hypothèse, ni la thèse, c’est le mouvement de pensée qui va de l’hypothèse à la thèse. [...] C’est en discours, par prise de position en un point quelconque de ce mouvement, que l’effet de sens sera tantôt hypothétique, tantôt thétique. Même en saisie précoce livrant une valeur hypothétique, la thèse est en perspective, ce que dénonce la construction indicative de la conjonction si. »<sup>2</sup>

<sup>2</sup> MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris.

La conjonction « Si » s'inscrit dans un schéma déductif du type « Si...alors » et indique une relation d'implication entre propositions. Leard l'a définie comme « mettant en œuvre le fait d'émettre une hypothèse ou condition sur P et une implication »<sup>3</sup> comme dans Les exemples qui suivent :

« ...Il est des sciences d'ailleurs, auxquelles l'on n'a plus accès, si l'on ne domine pas plusieurs langues. »

Où on voit exprimer une condition de la forme «Si non P...alors non Q »

« Si l'on ne domine pas plusieurs langues » et son implication « on n'aura pas accès aux sciences. »

### **1.1. Les "Si P, Q"**

Dans le cadre de l'étude des enchaînements argumentatifs, Ducrot suggère que l'emploi de la conjonction « Si » « sert à accomplir un acte de supposition consistant à demander à l'auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition «*p* » qui devient, provisoirement, le cadre du discours, et notamment de la proposition principale « *q* »<sup>4</sup>

Examinons les exemples suivants :

- (1) «Tout malheur doit avoir une fin, et la concorde nationale, il faut que chacun s'en convainque, ne sera et ne saura être pleinement rétablie que si l'on réponde notamment aux quatre impératifs suivants, à savoir...»<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> LEARD, J.M., "La syntaxe et la classification des conditionnelles et des concessives", Le français moderne, 1987, vol. n°3-4, p. 159

<sup>4</sup> Ducrot Oswald , 1980, les mots du discours « le sens commun » ; les éditions de minuit. P194

<sup>5</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence: cérémonie de prestation de serment](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence:ceremonie%20de%20prestation%20de%20serment) Alger, mardi 27 Avril 1999

- (2) «Je ne répéterai jamais assez aux enfants de ce peuple qu'ils doivent comprendre une bonne fois pour toutes, que ni eux, ni les générations futures n'auront d'avenir que si, hommes et femmes, ils se retroussent les manches.»<sup>6</sup>

Dans ces deux exemples, on constate que les « Si P, Q » expriment ici une condition dans la mesure où « la protase se présente conditionnelle et l'apodose traduit une conséquence ». " L'apodose est une proposition principale placée après une proposition conditionnelle appelée protase"<sup>7</sup> En (1) et (2), la valeur conditionnelle est assurée par le fait que la protase déclenche l'apodose et celle-ci est considérée comme vraie indépendamment de la vérité de la protase. Comme P

Le « si » employé dans ces énoncés conduit à inférer les caractéristiques de la condition posée. L'interprétation fait déplacer le problème vers un discours possible : « Si hommes et femmes retroussent les manches alors les générations futures auront un avenir meilleur ».

Cette conjonction peut en dehors de son emploi conditionnel-prédictif apparaître dans des contextes différents comme le souligne Riegel :

«Qu'il ne s'agit là que d'effets de sens produits par les formes verbales et les contenus prépositionnels, à partir d'une fonction commune à tous les emplois de *si* : poser ou plutôt présupposer le cadre situationnel, sans l'asserter comme fait particulier»<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence: cérémonie de prestation de serment](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence:ceremonie%20de%20prestation%20de%20serment) Alger, mardi 27 Avril 1999

<sup>7</sup> Monte, M. 2009. Si marqueur d'altérité énonciative dans les si P extrapredicatives non conditionnelles. Langue française, n 163, pp. 89

<sup>8</sup> RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R., 1996 (2e éd.), Grammaire méthodique du français, Paris : PUF. P 508

## Les enchaînements argumentatifs dans les discours de la concorde civile

### Etude de « Si » : marqueur d'altérité énonciative

---

Ceci dit, la conjonction « Si » peut introduire une subordonnée présentant un contenu que nous appellerons « P » et qui est en relation avec le contenu de la proposition principale que nous appellerons « Q ». Dans cette relation la « si...p » ne se présente pas comme une condition pour l'accomplissement de la proposition « Q » mais dans une relation que Monte a répartie comme suit : « concessive – explicative – contrastive »<sup>9</sup>

Dans notre analyse, nous allons essayer de voir si ces « Si P » sont une reformulation des propos tenus en amont par le locuteur c'est-à-dire des réponses à des propos circulant dans l'interdiscours, ou à des questions posées par l'interlocuteur.

Nous avons constaté que les 12 « Si P » relevées dans notre corpus se répartissent en trois catégories et elles dépendent de la relation qui unit P à Q :

- Relation concessive quand la conclusion déductible n'est pas réalisée c'est-à-dire que la proposition Q vient limiter les inférences qui peuvent être tirées de la proposition P comme l'explique Monte : « dans les systèmes concessifs, la reprise de P dans la SI P est suivie de l'assertion en Q d'un argument qui vient contrarier l'inférence que l'allocutaire aurait été en droit de former à partir du contenu de « P ». »<sup>10</sup>
- Relation explicative quand la proposition Q explique le contenu de la proposition P en répondant à la question « Pourquoi ? »
- Relation contrastive quand les deux propositions P et Q expriment une opposition ou une similitude.

---

<sup>9</sup> Monte, M. 2009. Si marqueur d'altérité énonciative dans les si P extrapredicatives non conditionnelles. *Langue française*, n 163, pp. 89

<sup>10</sup> Ibid. P 89

**Tableau N1 :**

Relation explicative	Relation concessive	Relation contrastive
4	5	3

Nous allons commencer par l'examen de cet extrait :

- (3) «Mon langage peut sembler en décalage par rapport à la joie, à la liesse qui égaye toutes les contrées de notre pays bien-aimé. Il peut aussi paraître surréaliste par rapport à toutes les souffrances endurées. Mais, si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon, c'est parce que je veux que cette joie et cette liesse deviennent permanentes.»<sup>11</sup>

Dans cet énoncé l'apodose commence par « c'est parce que » qui permet une identification du contenu de P et celui de Q. le démonstratif ici anaphorise la « Si P » qui précède « si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon ».

L'explication est tenue par la structure « Si p, c'est parce que Q » qui facilite l'enchaînement textuelle et souligne une conclusion.

---

<sup>11</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence) : Discours à la nation ; Alger, Vendredi 17 Septembre 1999

- (4) « Toutes ces actions constituent de toute évidence un programme qui même s'il n'est pas salubre traduit tout de même une prise de conscience et une volonté internationale qui mérite d'être saluée pour ce qu'elle comporte comme espoirs dans la lutte contre la violence. »<sup>12</sup>

En (4), on comprend que le programme même considéré comme pas avantageux peut exprimer une volonté. Le système concessif dans cet énoncé s'appuie sur la locution « même si » qui est classée comme une conjonction de subordination concessive ainsi que sur le connecteur concessif « tout de même » ajouté à l'apodose pour exprimer une conclusion plus forte selon la classification de J. Moeschler et N. de Spengler.<sup>13</sup>

Le système concessif peut être paraphrasé comme suit : « quoique P, Q »

« Quoique le programme n'est pas salubre, traduit tout de même une conscience et une volonté internationale... »

Q ne vient pas expliquer P mais contredire les inférences qui peuvent être tirées de P. On constate qu'il y a une double relation concessive et contrastive.

- (5) « Si l'action publique doit impulser la dynamique de rénovation et de développement, elle ne peut, à elle seule, l'entretenir et assurer son succès. »<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence) : Discours à la nation ; Alger, Vendredi 17 Septembre 1999

<sup>13</sup> « Un mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument (qu'il soit assumé par le locuteur ou attribuable à un interlocuteur) pour une certaine conclusion, et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse » (J. Moeschler et N. de Spengler, 1982, p. 4).

<sup>14</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence): Discours à la nation ; Alger, samedi 29 Mai 1999

En (5), nous pouvons paraphraser le système comparatif « contrastif » comme suit :

« Alors que P, Q »

« Alors que l'action publique doit impulser la dynamique, elle ne peut à elle seule, l'entretenir et assurer son succès. »

Le système comparatif a une valeur appositive, il se présente dans cet énoncé par un parallélisme syntaxique qui rhétorise la relation entre protase et apodose.

Les « Si P » sont perçues par Monte

«Comme le lieu d'une négociation des contenus du discours et des positions argumentatives du locuteur avec des partenaires plus ou moins spécifiés, d'où leur potentiel dialogique référent»<sup>15</sup>.

Cela dit, les « *Si P* » *non conditionnelles* « sont le lieu d'un fonctionnement dialogique spécifique qui repose sur une sollicitation de l'allocutaire »<sup>16</sup>.

Les énoncés formulés en « Si P » que nous avons trouvés dans notre corpus se présentent comme des réponses à des questions qui circulaient dans l'interdiscours ce qui implique d'une façon ou d'une autre l'allocutaire. De ce fait, nous pouvons dire que le dialogisme dans ces énoncés formulés en « Si P, Q » est présent. Nous allons nous appuyer sur la théorisation du dialogisme de Bakhtine pour définir quel type de

---

<sup>15</sup> MONTE. M. : « Si marqueur d'altérité énonciative dans les si P extra discursives non conditionnelles ». In Langue française, n°163, 2009. P102

<sup>16</sup> Monte.M : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-3-page-99.htm>

dialogisme est présent :

« Tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurement produits sur le même objet une (relation interdiscursive) et tout énoncé entretient avec les énoncés de compréhension- réponse des destinataires réels ou virtuels que l'on anticipe une (relation interlocutive)»<sup>17</sup>

En plus de ce double dialogisme qu'il soit interdiscursif ou interlocutif, il faut ajouter l'auto dialogisme lorsque le locuteur reprend ou fait allusion à ses propos antérieurs.

Observons l'exemple suivant :

(6) « Sans aucun doute, la paix n'arrange pas certains. Alors, ils essaient de lui créer des obstacles, de lui poser des conditions rédhibitoires. Mais si la paix n'arrange pas ces intérêts là, elle constitue, par ailleurs, l'espoir et l'aspiration profonde de tout le peuple algérien et de notre bien - aimé pays. »<sup>18</sup>

En (6), la « Si P » est une objection anticipée à partir des discours circulant sur les partis qui s'opposent à l'instauration de la paix et dont le locuteur en fait référence au début de cet énoncé sans dévoiler leur identité explicitement d'où l'emploi de « certains ». Riegel et al soulignent qu'avec l'utilisation de (certains) «l'énonciateur laisse volontiers entendre qu'il pourrait préciser l'identité du référent»<sup>19</sup>. Selon Ghiglione, le « Si » relève d'une définition illocutoire, cela veut dire que « l'acte de supposition sert à justifier la conformité de « Q » par

---

<sup>17</sup> Maingueneau D. & Charaudeau P: Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil 2002, Paris P176

<sup>18</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence) : Discours à la nation ; Alger, Vendredi 17 Septembre 1999

<sup>19</sup> Riegel.M, Pellat, J-C & Rioul.R. : Grammaire méthodique du français. PUF 2004 - 1994, Paris p 87

rapport à une situation d'énonciation spécifique »<sup>20</sup> pensé comme tel, le « si » ouvre un monde possible où le raisonnement déductif continue à fonctionner pour d'autres objectifs.

On constate qu'il y a une superposition du dialogisme dans cet extrait, un dialogisme interdiscursif et interlocutif. La P reprend une idée largement partagée sur les opposants de la paix.

Par l'emploi de « Si », le locuteur se tourne vers l'allocutaire pour valider l'objection émise dans P mais qui n'empêche pas l'énonciation de « Q » bien au contraire, elle permet de l'énoncer de façon pertinente ce qui lui permet d'édifier un ethos de prévenant puisque il se montre conscient des différents partis qui s'opposent à son projet qui est la restauration de la paix et de la concorde civile. Cette certitude est exprimée par l'emploi de « Sans aucun doute », une double négation.

L'effacement énonciatif du locuteur au début de l'énoncé n'obstrue pas l'orientation argumentative de cet énoncé en faveur de l'opinion exprimée dans l'apodose.

Cette opinion est partagée explicitement par le locuteur avec l'emploi du mot « pays » qui est précédé par le pronom personnel « notre » qui marque l'appartenance tant pour le locuteur que pour l'allocutaire et permet de créer un lien affectif.

Ce lien va être renforcé sémantiquement par l'emploi du modalisateur « bien-aimé » qui va lui permettre d'explicitier son point de vue à l'égard de son pays.

---

<sup>20</sup> Ghiglione Rodolphe : opérateurs argumentatifs et stratégies langagières ; GRP, Université de Paris VIII  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=HERM\\_015\\_0227](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_015_0227)

(7) « Car s'il s'agit de faire face aux manifestations tragiques d'une débâcle généralisée, il importe aussi, il importe surtout, et dans le même temps, de s'attaquer aux causes de cette longue accumulation de dégradations des valeurs essentielles et des mentalités, de détournements des finalités de l'action publique, d'accaparements des ressources communes et de déliquescence des institutions nationales »<sup>21</sup>

Le système de « Si p, Q » en (7) ne reprend pas des propos mais des éléments de la doxa<sup>22</sup> qui sous-tendent cette position. Le contenu propositionnel énoncé en (P) se trouve évalué dans (Q) qui en livre l'interprétation correcte. Le point de vue du locuteur sur la façon de faire face aux manifestations tragiques est inscrit dans une progression. L'apodose reprend sous forme différente l'assertion émise dans l'énoncé précédent.

Le dialogisme interlocutif anticipe les inférences que peuvent tirer l'allocutaire en se basant sur des lieux communs et des valeurs que le peuple algérien partage.

### **Conclusion**

Le discours politique en tant qu'une forme discursive particulière est porteur d'enjeux très importants ce qui le rend un terrain ou un champ de construction identitaire par excellence. Il est par définition argumentatif et dont l'argumentation est considérée comme l'articulation de toute situation de prise de parole.

---

<sup>21</sup> [www.aps.dz/algerie/tag/Presidence](http://www.aps.dz/algerie/tag/Presidence)

<sup>22</sup> Maingueneau D. & Charaudeau P.2002. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris P75

L'objectif de cette présente contribution est de mettre l'accent sur la mise en discours de l'argumentation, ceci dit, nous avons dégagé les arguments de la matérialité discursive pour pouvoir déceler le modèle selon lequel est construit l'argument.

L'étude que nous avons menée nous a montré que pour conférer plus de poids à son argumentation, Bouteflika a choisi des stratégies qui lui ont permis d'obtenir l'adhésion de son auditoire à son projet relatif au rétablissement de la paix et de la concorde civile. Parmi ces stratégies qui façonnent ces discours et auxquelles le locuteur a fait appel, le bon enchaînement des énoncés dans ses discours par le biais du marqueur d'opposition « si ».

Nous avons constaté que les subordonnées introduites par « Si » n'expriment pas la condition mais servent à établir des relations explicatives ou concessives

Pour convaincre son auditoire de l'importance de son projet, le locuteur s'est basé sur une argumentation qui repose sur les raisonnements logiques qui sous tendent les discours et leur confèrent plus de validité. En effet, les raisonnements sont seuls des propriétés qui confèrent aux arguments le caractère objectif.

Pour conclure, nous pouvons dire que le connecteur « Si » a permis au locuteur de construire son raisonnement, un raisonnement dans la majorité du temps déductif. En effet, Aristote explique au début de sa rhétorique que : « Ce sont malgré tout les discours fondés sur les raisonnements déductifs qui sont les plus applaudis. »<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> Amossy, Ruth. 2006. L'argumentation dans le discours [2000] (Paris: Colin) P138

### **Références bibliographiques**

- Amossy, Ruth. 2006. L'argumentation dans le discours [2000] (Paris: Colin)
- Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald. 1976. L'argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, Argumentation et discours scientifique. pp. 5-27. DOI
- Ducrot Oswald .1980. Les mots du discours « le sens commun » ; les éditions de minuit.
- Ghiglione Rodolphe : opérateurs argumentatifs et stratégies langagières ; GRP, Université de Paris VIII  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=HERM\\_015\\_022](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HERM_015_022)  
7
- LEARD, J.M : "La syntaxe et la classification des conditionnelles et des concessives", *Le français moderne*, 1987, vol. n°3-4, p. 158-173.
- Maingueneau D. & Charaudeau P. 2002. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris
- Monte. M. 2009. « Si marqueur d'altérité énonciative dans les si P extra discursives non conditionnelles ». In *Langue française*, n°163, P99-119.
- Riegel. M, Pellat, J-C & Rioul. R. 2004 -1994. Grammaire méthodique du français. PUF, Paris